

APPEL A PROPOSITION D'ARTICLES

Médiations et familles dans une société apprenante

Dossier coordonné par :

**Line Numa-Bocage**, Université de Cergy-Pontoise, France

[line.numa-bocage@u-cergy.fr](mailto:line.numa-bocage@u-cergy.fr)

**Catherine Gouédard**, Université Paris 8, France

[catherine.gouedard@univ-paris8.fr](mailto:catherine.gouedard@univ-paris8.fr)

et

**Annick Weil-Barais**, Université d'Angers, France

[annick.weil-barais@wanadoo.fr](mailto:annick.weil-barais@wanadoo.fr)

Il y a une vingtaine d'années paraissait un ouvrage intitulé *Tutelle et médiation dans l'éducation scientifique* (Dumas-Carré et Weil-Barais, 1998). Il mettait l'accent sur l'importance de la prise en compte des contenus de savoir en jeu dans les interactions humaines et dans les processus éducatifs. Dans une société à forte mutation comme celle qui est la nôtre, que sont devenues ces médiations ? Quelle place occupent ces processus dans l'éducation thérapeutique ? Vygotski (1934/1999), s'inscrivant dans une conception sociale du développement, avait montré, à travers le concept de « zone proximale de développement », combien le rôle de l'adulte accompagnant les enfants dans leurs apprentissages est fondamental pour créer les conditions de processus de développement et de prise de conscience nécessaires à leur transformation et leur évolution (cognitive, affective, sociale). Les médiations continuent à interroger aujourd'hui tant les processus mis à jour dans les activités en situation sont complexes. Si dans la plupart des recherches en éducation, les pratiques pédagogiques des enseignants sont sans cesse interrogées, d'autres recherches s'intéressent davantage aux interactions entre familles et institutions, à l'école, mais aussi dans d'autres institutions comme dans les hôpitaux où le personnel médical est impliqué dans l'éducation à la santé des familles ou encore dans le domaine associatif où interviennent les éducateurs en relation étroite avec les parents. Les différentes formes inclusives de l'école et de la société sont concernées par ces interactions avec les familles où sont alors privilégiées l'expérience et la participation collective dans le processus éducatif.

La place des pairs dans les processus d'apprentissage comme celle des parents dans les processus éducatifs semble un peu mieux reconnues (Galand, 2009 ; Kalubi et Bouchard, 2006, 2005). Mais dans les dynamiques en jeu dans une société apprenante, dans les principes de co-éducation ou d'éducation tout au long de la vie qui placent les familles en première ligne dans ces apprentissages, qu'en est-il effectivement des dynamiques interactives, de leur portée éducative, de leur inscription dans le développement de la participation citoyenne ? La place importante des interactions sociales invite à s'interroger sur les formes actuelles de médiation et de tutelle en relation avec les familles, sur les processus en jeu, leurs dynamiques, mais aussi sur leurs effets, leur portée dans le développement des individus - et particulièrement de ceux à besoins particuliers - et des sociétés.

Comment est-il possible d'appréhender ce développement, avec quelles approches conceptuelles et méthodologiques, et selon quelles temporalités ? Ce questionnement invite, notamment, à documenter la co-activité à l'œuvre, à travers les médiations sociales et institutionnelles (Chalmel, 2016), langagières (Weil-Barais et Lacroix, 2005 ; Bronckart, 2004) ou instrumentales (Rabardel, 2005) et à analyser les situations d'interaction. Quelles ressources créatives les familles conçoivent-elles dans le temps, au sein de leur activité, et à partir desquelles se réalise le développement des jeunes. Quels outils potentiellement facilitateurs pour le développement sont créés ? Dans une société de plus en plus « connectée », les préoccupations relatives à l'usage du numérique et à son effet sur le développement entraînent des considérations contrastées dans lesquelles la place et la responsabilité de l'entourage familial des jeunes, et singulièrement des jeunes à besoins particuliers, invitent à penser de manière encore plus aigüe la participation des parents dans l'éducation à l'école et dans les structures de formation. Le concept de cité de l'éducation (Pourtois et Desmet, 2013) et les médiations qui peuvent y avoir lieu est ainsi convoqué. Si la question des ressources et du développement des compétences qui permettent d'agir est centrale et un vecteur important de l'évolution de l'organisation, celle relative à la possibilité de mettre en œuvre ces capacités et de développer son pouvoir d'agir effectivement, en situation, est tout aussi essentielle, comme le soutient le concept d' « environnement capacitant » (Falzon, 2013). Une des questions serait alors aussi de s'interroger sur ce pouvoir d'agir des familles et les conditions qui permettent de développer leurs capacités (Ailincăi, 2006). Nous souhaitons dans ce numéro faire un état des lieux des formes de médiation et de tutelle éducatives en relation avec la place accordée aux familles dans le développement des enfants et des jeunes à besoins particuliers dans une « société apprenante » (Becchetti-Bizot, Houzel et Taddei, 2017). La société apprenante suppose, en particulier, le développement de la capacité de questionnement et la réflexivité. Elle met l'accent sur l'importance d'orienter le cheminement pour soutenir l'évolution et propose de s'appuyer sur les innovations pédagogiques créées dans l'usage par tous les acteurs de la société. Que se passe-t-il dans le cas de l'éducation thérapeutique du jeune patient (Bajolle, 2017, 2012) ?

Cet appel à contribution s'adresse aux chercheurs et chercheuses en sciences humaines et en médecine en mesure d'éclairer les problématiques soulevées par l'actualisation des processus de médiation et de tutelle au regard des évolutions sociétales (revue de littérature en SHS, compte-rendu de recherches) et par leurs études plus particulière dans l'éducation thérapeutique du patient. Il s'adresse également à tous professionnels de l'éducation (de l'école comme des autres instances éducatives) susceptibles de proposer des réflexions et expérimentations issues de leurs pratiques et rejoignant les problématiques des médiations dans ces formes d'éducation.

### **Procédure et calendrier :**

Les auteur.e.s doivent faire parvenir avant le **15 mai 2018** un titre provisoire et un résumé d'une page maximum de l'article projeté par courrier électronique à l'adresse suivante : [line.numa-bocage@u-cergy.fr](mailto:line.numa-bocage@u-cergy.fr) ;

Un retour des propositions sera fait aux auteur.e.s **début juin 2018**

Les manuscrits sont attendus pour le **30 juillet 2018** et les textes révisés pour le **30 octobre 2018**

La publication est programmée pour **décembre 2018**